



PLANIFICATION STRATÉGIQUE DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ET ÉCONOMIQUE 2025-2028

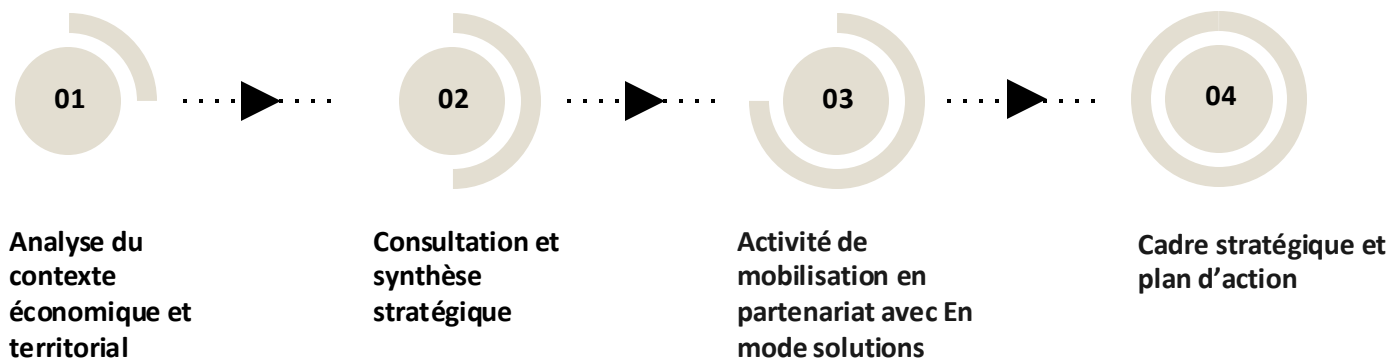
Cadre stratégique

TABLE DES MATIÈRES

MISE EN CONTEXTE		03
CADRE STRATÉGIQUE	04	
ORIENTATIONS, AXES ET PISTES D'ACTION		08

MISE EN CONTEXTE

- Pour faire suite au déploiement de la stratégie en développement économique et territorial 2022 et à la mise en place d'Accès entreprise Québec au sein de la MRC, Développement Côte-de-Beaupré s'est engagé dans une nouvelle démarche de planification stratégique territoriale et économique, en tenant compte de la vision de l'écosystème territorial de la MRC de La Côte-de-Beaupré et de ses parties prenantes.
- Pour mener à bien cet exercice de planification stratégique, Développement Côte-de-Beaupré, avec la collaboration de Vignola Stratégies et de En mode solutions, a mis en œuvre une démarche englobante et mobilisatrice qui s'est articulée autour des grands jalons suivants :



- Au cours de la démarche, plusieurs activités de consultation ont été réalisées, lors desquelles l'équipe de Développement Côte-de-Beaupré, les membres du conseil d'administration de Développement Côte-de-Beaupré, des partenaires stratégiques, entreprises et organisations œuvrant pour l'économie du territoire ont été consultés. Au total, plus de 160 personnes ont pris part à une ou à plusieurs activités de consultation et de réflexion.
- C'est donc en tenant compte de l'ensemble des résultats issus de cette vaste démarche consultative et d'analyse que le cadre stratégique présenté dans les pages qui suivent a pris forme.



CADRE STRATÉGIQUE



VISION RÉGIONALE

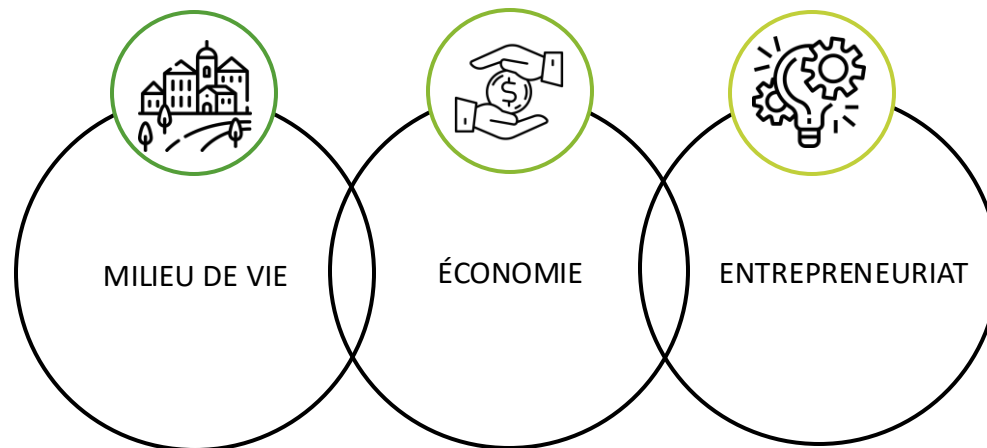
- Dans un contexte de transformations rapides et d'opportunités émergentes, la MRC de La Côte-de-Beaupré se fixe, par l'entremise de cette planification stratégique territoriale et économique 2025-2028, l'ambition suivante :

Stimuler son attractivité territoriale afin d'assurer un dynamisme économique pérenne tout en veillant à offrir un milieu de vie agréable, durable et inspirant pour tous.

- Au cœur de cette ambition se trouve une conviction forte, soit celle de s'inscrire collectivement dans un mouvement d'innovation, et ce, tant dans un contexte de résolution de nos enjeux régionaux, notamment pour le logement, la mobilité et l'attractivité pour les résidents actuels, et ceux à venir, que dans un contexte d'optimisation des différents secteurs économiques qui caractérisent la région.
- Indéniablement, cette vision s'inspirera du *Plan de développement durable des collectivités de la MRC* déjà en place et s'incarnera par une approche résolument innovante dans l'organisation même du territoire, mettant en avant une gouvernance collaborative et une mobilisation active de l'ensemble des acteurs locaux.
- Justement, afin de permettre la réussite de cette démarche ambitieuse, le présent cadre stratégique s'appuie sur des facteurs clés de succès essentiels à sa réalisation :
 - **Mobilisation et concertation de l'écosystème** : Renforcer les échanges, favoriser le dialogue et assurer l'implication active de toutes les parties prenantes pour une action cohérente et efficace.
 - **Diversification économique par l'attraction de nouveaux secteurs** : Identifier, attirer et développer des secteurs d'activités porteurs d'avenir, reconnus pour leur capacité d'innovation et leur contribution à la richesse économique, sociale et environnementale du territoire.
 - **Création de liens solides au sein de l'écosystème territorial** : Encourager la mise en réseau et la coopération durable entre les entreprises, les institutions et les citoyens afin de générer des synergies innovantes.
 - **Valorisation et rayonnement des initiatives innovantes de la communauté** : Mettre en lumière les réussites locales afin d'inspirer et de stimuler de nouvelles initiatives au bénéfice de tout le territoire.
- Cette planification stratégique territoriale et économique s'inscrit dans la continuité de plusieurs actions déjà bien entreprises, mais s'affirme surtout par son engagement à construire un avenir innovant, solidaire et dynamique, qui fera de la Côte-de-Beaupré une région attractive qui se distingue en matière de qualité de vie et d'innovation territoriale.

CADRE STRATÉGIQUE

- En réponse aux défis de développement territorial et économique soulevés au cours de la démarche de consultation menée préalablement, nous avons identifié 3 orientations stratégiques (illustrées ci-bas), soutenues par 13 axes d'intervention. Il est important de noter que ces orientations et ces stratégies travaillent en synergie et peuvent influencer la réussite de cette planification stratégique de développement territorial et économique de la MRC de La Côte-de-Beaupré.
- Par ailleurs, nous avons dénoté que les acteurs de développement territorial et économique de la Côte-de-Beaupré accordent une place importante à l'intégration des principes du développement durable dans leurs actions. De nombreuses actions, dont le *Plan de développement durable des collectivités de la MRC*, ont été mises en œuvre. Des efforts sont ainsi à poursuivre en ce sens.
- Nous avons également constaté un intérêt marqué des différentes parties prenantes à l'égard de l'attractivité du territoire ainsi qu'à l'innovation, et ce, sous toutes ses formes. Nous avons alors choisi d'amener ces deux éléments de manière transversale, signifiant qu'ils viennent influencer la réalisation de l'entièreté de ce cadre stratégique.



Attractivité du territoire
Innovation

POSTURES

- De manière à bien calibrer le niveau d'engagement de Développement Côte-de-Beaupré pour l'ensemble des pistes d'action identifiées, nous avons établi quatre niveaux de postures :

Leader	Assumer la responsabilité principale de l'action ou du projet, en définissant les objectifs, en mobilisant les ressources et en prenant les décisions clés. L'organisation pilote activement la réalisation et assure le succès de l'initiative.
Collaborateur	Contribuer activement à l'action ou au projet, en apportant ses compétences, son expertise et ses ressources. L'organisation travaille en étroite collaboration avec l'initiateur du projet et les partenaires concernés pour atteindre les objectifs communs.
Mobilisateur	Susciter l'engagement des parties prenantes concernées autour d'une action ou d'un projet. L'organisation joue un rôle clé dans l'adhésion en agissant comme un catalyseur d'initiatives, sans forcément porter ou exécuter l'action elle-même.
Facilitateur	Offrir un soutien logistique, administratif ou technique à l'action ou au projet. L'organisation facilite la réalisation de l'initiative en mettant à disposition ses outils, ses connaissances ou son réseau, sans nécessairement être impliquée dans la prise de décision ou la mise en œuvre directe.

- Un horizon de réalisation a également été proposé pour chacune des pistes d'action :

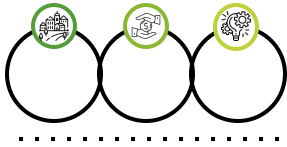
1 an
2 ans
3 ans
En continu (EC)



ORIENTATIONS, AXES ET PISTES D'ACTION



ORIENTATIONS, AXES ET PISTES D'ACTION



MILIEU DE VIE

- Actuellement, le territoire de la Côte-de-Beaupré offre un milieu de vie agréable, au cœur d'un cadre naturel diversifié et à proximité d'un grand pôle urbain.
- Dans l'optique d'offrir un cadre de vie plus attractif à la population, le territoire devra s'assurer d'améliorer, d'une part, sa mobilité sur le territoire et entre les grands pôles, et d'autre part, de diversifier les options de mobilité (ex. : piste cyclable, navette fluviale, transport en commun, etc.). En parallèle, les efforts vis-à-vis de l'accessibilité au logement devront être poursuivis et accentués afin d'offrir un accès abordable et varié.
- Afin d'assurer une dynamique au sein des cœurs villageois, des actions de revitalisation devront être engagées dans l'optique d'assurer un développement économique sain et pérenne.
- Enfin, des réflexions et actions devront être entreprises face à l'identité du territoire de manière à stimuler l'attractivité du territoire, autant pour les citoyens actuels et futurs, entreprises, investisseurs et visiteurs.

AXES D'INTERVENTION

1. Structurer et optimiser la mobilité sur le territoire et à proximité
2. Veiller au déploiement d'habitations abordables et assurer leur accessibilité
3. Dynamiser et consolider les cœurs villageois
4. Affirmer, positionner et déployer une identité territoriale distinctive favorisant l'attractivité

ORIENTATIONS, AXES ET PISTES D'ACTION

MILIEU DE VIE

1. Structurer et optimiser la mobilité sur le territoire et à proximité	Postures	Horizon
• Améliorer la connectivité du réseau PLUMobile pour assurer un service optimal et varié, notamment pour la couverture intra-région et l'offre Québec vers la Côte-de-Beaupré	L	1 an / EC
• Poursuivre les efforts de développement de voies cyclables et optimiser l'accessibilité à des ressources matérielles et infrastructures adaptées (ex. : accès au service àVélo, présence de stationnements à vélo, location de vélos, etc.)	L / M	EC
• Contribuer à la diversification des solutions de transport permettant l'accès au territoire	L	EC

2. Veiller au déploiement d'habitations abordables et assurer leur accessibilité	Postures	Horizon
• Cartographier et qualifier les opportunités de développement en matière de logement sur le territoire visant à établir un plan d'investissement en fonction des besoins à court et moyen termes	L	EC
• Coconstruire, en partenariat avec le secteur privé, des projets pilotes innovants pour accélérer la création d'espaces d'habitation abordables, diversifiés et adaptés aux besoins évolutifs du territoire	L	2 ans
• Documenter les bénéfices associés à la présence d'une mixité de logements sur une municipalité	C	3 ans

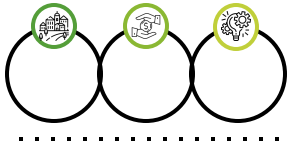
ORIENTATIONS, AXES ET PISTES D'ACTION

MILIEU DE VIE

3. Dynamiser et consolider les cœurs villageois	Postures	Horizon
<ul style="list-style-type: none"> Répertorier les espaces locatifs, immeubles vacants et bâtiments sous-utilisés afin de cibler les véritables potentiels de requalification et de mise en valeur, et décliner un plan d'action en ce sens 	L / C	1 an / EC
<ul style="list-style-type: none"> Déterminer les secteurs d'activités économiques les plus porteurs pour soutenir la redynamisation des cœurs villageois et mettre en place un plan d'action auprès des secteurs ciblés 	L	1 an
<ul style="list-style-type: none"> Mettre en place un programme dédié et adapté à la revitalisation des cœurs villageois (ex. : moderniser les infrastructures, soutien à l'économie de proximité, incitatifs fiscaux à la revitalisation, secteur d'activité privilégié, projet d'art urbain, etc.) 	L / C / M	2 ans

4. Affirmer, positionner et déployer une identité territoriale distinctive favorisant l'attractivité	Postures	Horizon
<ul style="list-style-type: none"> Entreprendre, en collaboration avec différents acteurs du milieu, une réflexion sur les piliers définissant l'identité territoriale 	L	1 an
<ul style="list-style-type: none"> Mobiliser et fédérer les personnes clés à l'élaboration d'un positionnement identitaire territorial distinctif et inspirant 	M	2 ans
<ul style="list-style-type: none"> Déployer une stratégie de communication territoriale visant à valoriser l'identité territoriale, à séduire les futurs citoyens et travailleurs, entreprises et investisseurs 	L	3 ans

ORIENTATIONS, AXES ET PISTES D'ACTION



ÉCONOMIE

- Le territoire regorge de sites naturels exceptionnels et d'expériences plein air de belle qualité. En misant sur le développement, la structuration et le renforcement de son positionnement touristique, le territoire de la Côte-de-Beaupré s'établira plus fortement comme un pôle touristique et économique effervescent. Le territoire bénéficie d'une diversité touristique (ex. : agrotouristique, religieux, culturel, événementiel, etc.) qui constitue un levier d'attractivité. Les efforts engagés devront stimuler l'économie touristique, mais aussi valoriser la diversité des patrimoines.
- Bien que le secteur industriel et manufacturier soit solidement implanté, la diversité des secteurs économiques et les besoins en innovation seront des dossiers sur lesquels le territoire devra porter son attention. Ainsi, le territoire devra renforcer son positionnement pour attirer de nouveaux secteurs d'activités, mais aussi de nouveaux entrepreneurs, entreprises et investisseurs.
- Compte tenu des prévisions de croissance démographique, le développement de l'offre commerciale du territoire devra être en mesure de mieux répondre aux besoins du milieu. Une offre commerciale plus présente permettrait ainsi d'optimiser l'utilisation de bâtiments existants, la revitalisation de certains autres et, éventuellement, l'aménagement de nouveaux espaces commerciaux.
- Enfin, le milieu agricole pourrait tirer avantage d'opportunités de développement en partenariat avec d'autres territoires. Toutefois, avant de saisir ces occasions, certaines actions devront être entreprises avec, notamment, la mise à jour du plan de développement de la zone agricole.

AXES D'INTERVENTION

5. Développer, structurer et positionner le pôle plein air comme un levier de développement économique et touristique
6. Vivifier le développement touristique et culturel de manière à valoriser l'héritage patrimonial
7. Agir pour une croissance industrielle et manufacturière innovante, attractive et variée
8. Stimuler le développement des parcs commerciaux et collaborer à leur diversification et valorisation
9. Dynamiser et consolider la diversification des activités agricoles et agroalimentaires

ORIENTATIONS, AXES ET PISTES D'ACTION

ÉCONOMIE

5. Développer, structurer et positionner le pôle plein air comme un levier de développement économique et touristique	Postures	Horizon
• Formaliser un plan directeur en développement touristique orienté sur l'offre plein air	L	1 an
• Favoriser le développement et la structuration des sentiers de randonnée et encourager la connectivité entre les sentiers	L	2 ans
• Soutenir le développement d'initiatives touristiques quatre saisons, durables, responsables et innovantes sur l'ensemble du territoire	L	EC
• Stimuler la venue d'événements sportifs distinctifs en plaçant le pôle du Mont-Sainte-Anne comme une vitrine d'excellence en la matière	C	EC
• Renforcer le positionnement du pôle Mont-Sainte-Anne comme destination phare du plein air et comme moteur économique territorial fort	C / F	2 – 3 ans

ORIENTATIONS, AXES ET PISTES D'ACTION

ÉCONOMIE

6. Vivifier le développement touristique et culturel de manière à valoriser l'héritage patrimonial	Postures	Horizon
<ul style="list-style-type: none">• Poursuivre l'implantation du projet Signature Innovation – Patrimoines et Terre d'accueil	L / C	EC
<ul style="list-style-type: none">• Soutenir le développement d'initiatives touristiques entre les attraits touristiques historiques, culturels et religieux, notamment entre la Ville de Québec et la Côte-de-Beaupré	L / C / F	2 ans / EC
<ul style="list-style-type: none">• Appuyer le développement d'expériences agrotouristiques en priorisant celles valorisant le patrimoine agricole	C / F	EC
<ul style="list-style-type: none">• Stimuler l'attractivité des noyaux villageois, notamment en soutenant l'organisation d'événements et animations culturelles (ex. : marché public, nuit des galeries d'art, voies cyclables, dynamisation du quai, etc.)	L / C / F	EC
<ul style="list-style-type: none">• Veiller à l'adhésion et à la mise en œuvre des ententes, notamment l'Entente de développement culturel et l'Entente en restauration du patrimoine bâti	L / C	EC

ORIENTATIONS, AXES ET PISTES D'ACTION

ÉCONOMIE

7. Agir pour une croissance industrielle et manufacturière innovante, attractive et variée	Postures	Horizon
<ul style="list-style-type: none">• Cartographier les grands espaces et terrains vacants permettant d'identifier des secteurs d'activités potentiels à démarcher	L	1 an
<ul style="list-style-type: none">• Élaborer une stratégie collaborative d'attraction de nouvelles industries permettant de se positionner comme un pôle de référence en développement industriel et manufacturier	L / M	2 ans
<ul style="list-style-type: none">• Contribuer à la consolidation et à la croissance de la filière des énergies renouvelables	L / C	EC

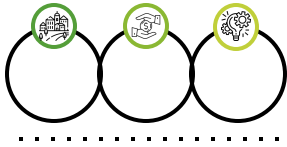
8. Stimuler le développement des parcs commerciaux et collaborer à leur diversification et valorisation	Postures	Horizon
<ul style="list-style-type: none">• Répertorier les espaces locatifs, immeubles vacants et bâtiments sous-utilisés afin de favoriser leur requalification et leur mise en valeur, et veiller à son actualisation	L / C	1 an / EC
<ul style="list-style-type: none">• Identifier les besoins et attentes du milieu en termes d'offres commerciales	L	2 ans
<ul style="list-style-type: none">• Soutenir le développement de parcs commerciaux multi-sectoriels	C / F	EC
<ul style="list-style-type: none">• Faciliter le maillage entre les promoteurs immobiliers, les municipalités et les entreprises	M	2 ans
<ul style="list-style-type: none">• Encourager et soutenir la mise en place d'initiatives en agriculture urbaine ou en art public afin d'améliorer l'aménagement visuel des espaces commerciaux	L / C	3 ans

ORIENTATIONS, AXES ET PISTES D'ACTION

ÉCONOMIE

9. Dynamiser et consolider la diversification des activités agricoles et agroalimentaires	Postures	Horizon
• Mettre à jour le Plan de développement de la zone agricole (PDZA), veiller à son adhésion et à sa mise en œuvre	L / C	1 an
• Identifier et saisir les opportunités pouvant mener au développement du secteur de la transformation agroalimentaire	L / C	2 ans / EC
• Identifier et saisir des opportunités de rapprochement avec des partenaires régionaux pour collaborer dans l'intégration de l'innovation dans le secteur agricole	L / C / M	3 ans / EC

ORIENTATIONS, AXES ET PISTES D'ACTION



ENTREPRENEURIAT

- Dans l'objectif de créer un environnement favorable au développement des entreprises, les acteurs économiques devront s'assurer de mieux communiquer à propos des services existants et de faciliter l'accès aux ressources nécessaires. Bien que des initiatives soient déjà entreprises, celles-ci devront être intensifiées.
- En matière de main-d'œuvre et d'intégration de nouveaux talents, des améliorations devront être envisagées quant aux outils et processus en place pour les entreprises accueillant des immigrants. Par ailleurs, de pouvoir miser sur une plus grande présence d'entreprises innovantes stimulerait l'arrivée d'une main-d'œuvre spécialisée.
- Enfin, pour assurer leur compétitivité économique, les entreprises devront être outillées, soutenues et accompagnées dans la compréhension et l'intégration des principes du développement durable, dans l'adaptation aux changements climatiques et dans l'adoption de pratiques innovantes.

AXES D'INTERVENTION

10. Accélérer la connexion sur les besoins et attentes du secteur entrepreneurial
11. Accroître les interventions en matière de rétention de la main-d'œuvre et de l'intégration de nouveaux talents
12. Veiller à l'émergence d'un écosystème d'innovation structuré, inclusif et performant
13. Soutenir activement le tissu économique dans l'adoption de pratiques innovantes en développement durable et en adaptation aux changements climatiques

ORIENTATIONS, AXES ET PISTES D'ACTION

ENTREPRENEURIAT

10. Accélérer la connexion sur les besoins et attentes du secteur entrepreneurial	Postures	Horizon
<ul style="list-style-type: none">Documenter les besoins et attentes du milieu, notamment en termes d'innovation, de développement durable et d'adaptation aux changements climatiques	L	EC
<ul style="list-style-type: none">Faire évoluer l'offre de services existante en fonction des besoins identifiés	L	EC
<ul style="list-style-type: none">Réviser les stratégies de communication entreprises pour favoriser un meilleur rayonnement des services et ressources existantes	L	1 an / EC
<ul style="list-style-type: none">Se doter d'un cadre d'intervention visant à soutenir des initiatives de mutualisation des ressources humaines et matérielles entre les entreprises	L / C / F	1 an / EC

11. Accroître les interventions en matière de rétention de la main-d'œuvre et de l'intégration de nouveaux talents	Postures	Horizon
<ul style="list-style-type: none">Poursuivre l'évolution de la stratégie de main-d'œuvre en fonction du contexte territorial	L	EC
<ul style="list-style-type: none">Définir, avec les entreprises concernées, les profils de main-d'œuvre spécialisée recherchés	C	1 an / EC
<ul style="list-style-type: none">Accroître les collaborations et interventions permettant d'accompagner des entreprises employant ou souhaitant employer une main-d'œuvre immigrante	L / M	EC

ORIENTATIONS, AXES ET PISTES D'ACTION

ENTREPRENEURIAT

12. Veiller à l'émergence d'un écosystème d'innovation structuré, inclusif et performant	Postures	Horizon
• Définir les fondements caractérisant l'écosystème d'innovation de la Côte-de-Beaupré	C	1 an
• Se doter d'une politique en innovation en termes d'accompagnement des entreprises	L	1 - 2 ans

13. Soutenir activement le tissu économique dans l'adoption de pratiques innovantes en développement durable et en adaptation aux changements climatiques	Postures	Horizon
• Mettre en place des outils permettant aux acteurs du milieu de comprendre, d'intégrer et d'évaluer la mise en place de nouvelles pratiques visant le développement durable et l'adaptation aux changements climatiques	L	1 an / EC
• Adapter les leviers de financement et d'accompagnement selon les besoins du milieu	L	2 ans
• Favoriser le développement de l'économie circulaire en soutenant les initiatives à cet égard	L	2 ans / EC

vignola

Stratégies d'affaires
Mise en marché